

2.3 PROCEDURES DE POSITIONNEMENT

Le positionnement est un bilan préalable à l'entrée en formation qui permet de proposer un parcours de formation sur mesure.

1. Lorsqu'une personne en demande d'une formation nous contacte, les assistantes administratives et tout autre personne amenée à affiner un projet de formation ont une liste standardisée de questions à poser en fonction des demandes. Les demandes sont analysées (par ces questions) et les besoins sont consignés dans un cahier conservé à l'accueil par les assistantes administratives.

- Soit l'envoi de devis personnalisé est immédiatement possible (la demande est « standard » et correspond à des devis pré établis) ; il l'est alors dans les 24 heures maximum.
- Soit une analyse plus précise de la demande est nécessaire : la demande est alors transmise au « référent formation » concerné qui affine le projet (en communiquant avec le demandeur de formation) ; En cas de doute, le formateur consulté peut proposer un test pratique hors circulation durant lequel seront évaluées les capacités (l'habileté, la compréhension, la mémoire, la perception et l'émotivité), pourra compléter cette évaluation. Le coût de cette évaluation est de 100euros.

Un planning des sessions de formation est préparé pour un an à l'avance, ce qui permet de proposer des dates adaptées et certaines (sauf effectif mini non atteint).

2. Le premier jour de formation, un dossier stagiaire est rempli par chaque élève ; ce dossier précise le projet professionnel notamment.

3. Ce positionnement est complété par l'évaluation : sous critère 2.2

FEU VERT FORMATION

218 Avenue du Haut Lévêque – Bâtiment 1-33600 PESSAC

Du lundi au vendredi : 8h30 – 12h30 / 13h30 – 18h30

Tél : 05 57 26 92 10

Feu-vert-formation@orange.fr

RC 32358961482B 155 – Code APE 8559A – N° de formation continue : 72330032733